



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

Formulaire — Fiche de formation

F-154 - Création : 19.10.21

Mise à jour : Version : 1

Mise à jour contenu : 08.01.25

Connaissance et gestion des espèces exotiques envahissantes (insectes et végétales)

Satisfaction de nos stagiaires

17,6/20

Année 2024

DATES

Formation en salle possible toute l'année
Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit.

DURÉE

1 jour
ou 2 jours (sortie terrain)

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

Nous contacter. Formation intra ou extra-entreprise.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 5 et 15 stagiaires

POUR QUI ?

Pour toute personne en charge de la gestion et de l'entretien des espaces publics

PRÉREQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).
Mme BROUTIN Aurélie - 02 47 66 27 66
aurelie.broutin@fredon-centrevalde Loire.fr

CONTACT

M. COLLIN François
Responsable formation
francois.collin@fredon-centrevalde Loire.fr
06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Respecter la réglementation sur les EEE
Reconnaître les principales EEE
Proposer des pratiques de gestion des EEE et adapter ses pratiques de travail
Maîtriser la protection de soi et de son entourage avec les bons EPI

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est expert technique dans le domaine de cette formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Qu'est-ce qu'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) ?**
Identifier les enjeux et obligations liés à ces plantes
- **Reconnaître les principales EEE présentes en région CVL**
Connaître les caractéristiques biologiques, écologiques, morphologiques
Identifier les enjeux liés à la dispersion de ces EEE
- **Adopter des pratiques de gestion adaptées**
Mettre en place des procédés de gestion adaptés à chaque espèce
- **Liste des EEE abordées (adaptable en fonction selon vos besoins) :**

Exemples :

Frelon à pattes jaunes ('asiatique') – *Vespa velutina*

Chenilles processionnaires du pin et du chêne – *Thaumetopoea pityocampa* ; *Thaumetopoea processionnea*

Moustique tigre – *Aedes albopictus*

Ambrosies à feuille d'armoise, trifide et à épis lisses – *Ambrosia artemisiifolia* ; *A. trifida* ; *A. psilostachya*

Berce du Caucase – *Heracleum mantegazzianum*

Renouées asiatiques – *Reynoutria japonica* ; *R. sachalinensis* ; *R. x bohemica*

- **Partie terrain (adaptée à la durée de la formation)**

Possibilité de pose d'écopiège (chenilles processionnaires).

Reconnaissance des plantes sur le terrain

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, documents, matériel de démonstration

MODALITES D'EVALUATION

Mise en situation et exercice photo

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.

FREDON Centre – Val de Loire

Organisme de formation n°24450200645 - Siret : 452 304 488 00029 – APE : 9411Z -

TVA INTRA : FR70452304488